



Communiqué de presse
A Itoni, le 10 octobre 2014

Le Défi du *Fundi* Course de pirogues à Kani Kéli

Samedi 1er novembre 2014 de 8h00 à 17h00 à M'bouini

Le Parc naturel marin de Mayotte, en collaboration avec l'association Mayotte nature, environnement et traditions et les communes de Kani Kéli et de Bandrélé, organise une course de pirogues afin de mettre à l'honneur cette embarcation emblématique du patrimoine culturel maritime de Mayotte.

Un événement sportif et festif

Trois courses de pirogues seront organisées sur la journée du samedi 1er novembre, de 8 à 17h, à M'bouini, commune de Kani Kéli.

Courses mixtes du tour de l'îlot M'bouini sur 3 km avec des pirogues de 2 places :

- Défi des jeunes *fundis* (de 14 à 18 ans),
- Défi des *fundis* adultes,
- Défi des *fundis* entreprises.



Crédit Photos : Alain Girault

Un « *fundi* » pirogue présentera également son savoir-faire et ses techniques de fabrication.

Deux expositions seront présentées sur la plage :

- les pirogues fabriquées par les élèves du collège de Bandrélé
- une exposition sur le patrimoine culturel mahorais maritime mahorais

Une démonstration de pirogue à voile sera également présentée.

Caribou à tous pour relever le défi du *Fundi*

Que l'on soit jeune, adulte ou que l'on souhaite concourir pour son entreprise, il y en a pour tous les goûts !

Pour s'inscrire aux courses, les participants doivent se rendre à l'un des 4 points d'inscription suivants :

- **Parc naturel marin à Itoni** : 02 69 60 75 65 - 14 lot Darine Montjoly, 97660 Itoni
- **Mairie de Kani Kéli** : 06 39 19 18 67 - 1, rue de la Mairie, 97625 Kani Kéli
- **Mairie de Bandrélé** : 06 39 39 31 87 - Place de la Mairie, 97660 Bandrélé

- **Mayotte nature environnement et traditions (MNET)** : 06 39 26 34 93 - Domaine Karsouli à Dapani.

L'inscription est gratuite pour les jeunes fundis.

Pour les Fundis souhaitant faire le défi adulte, l'inscription est de 50 euros par pirogue ; pour le défi entreprises, 80 euros par pirogue. La pirogue, les sandwiches, ainsi que le matériel de sécurité sont fournis par les organisateurs.

Les meilleurs rameurs seront récompensés par des baptêmes de plongée, sorties découvertes en mer, observations de ponte de tortues, offerts par le Parc naturel marin.

Le Parc et le patrimoine culturel maritime mahorais

Cette action s'inscrit dans la volonté de partager et de valoriser le patrimoine culturel lié au milieu marin de Mayotte. Pour le Parc naturel marin, cette action concourt directement à l'atteinte des objectifs de valorisation du patrimoine culturel maritime définis dans le plan de gestion du Parc naturel marin de Mayotte. En particulier, cette action répond aux objectifs de « Pérenniser les pratiques et les savoirs » et de « Maintenir des savoirs et des pratiques traditionnelles vivantes » de l'orientation de gestion « **Pérenniser et valoriser les pratiques vivrières et les savoirs traditionnels dans le cadre d'une gestion précautionneuse du lagon.** »

Contact

Karani ANDAZA, chargée de mission patrimoine culturel au Parc naturel marin de Mayotte,
karani.andaza@aires-marines.fr / 02 69 60 73 80 - 06 39 69 28 35

